

Procès-verbal de l'assemblée générale de la FAPEO Jeudi 19 mars 2026 de 19h30 à 22h45

à l'Espace.
APRÈS, 1 chemin du 23-Août, 1205 Genève

APE/APECO membres présentes : Collectif de l'association des parents d'élèves de l'établissement scolaire Plateau/Petit-Lancy/Tivoli (CAPEPL), APE Chêne-Bougeries, APE Grand-Lancy, APE Jonction, APE Meyrin, APE Onex-Parc, APE Onex-Village, APE Pâquis, APE Petit-Saconnex, APE St Jean Devin du Village, APE Val d'Arve, APECO Aubépine, APECO Bois-Caran, APECO Budé, APECO Cayla, APECO Florence, APECO Montbrillant, APECO Renard

APE/APECO membres excusées : APE Cologny, APE le Sapay, APE Gy Pressinge, APEPLO, APECO Grandes-Communes, APE Grottes, APE Chambésy, APE Thônex, APE Celigny, APE Bardonnex, APE Grand-Saconnex, APE Jacques-Dalphin

Invité.e.s : APE XXXI décembre (en cours d'affiliation à la FAPEO)

Membres Comité FAPEO : Stéphane Mitchell (Présidente), Pascal Daudin (Trésorier), Douchka Coray (DC), Tiago Larcher Monteiro (TL), Mark Thompson (MTho)

Présidence de la séance : Christophe Stauder (CS – Secrétaire général) & Mathilde Tiberghien (MTi – Assistante du Secrétaire général et à la Coordination Pedibus)

Procès-verbal : Christophe Stauder (CS) – relu par Douchka Coray et Stéphane Mitchell

Résumé des Décisions

- Approbation à l'unanimité de l'ordre du jour amendé.
- Election à l'unanimité de Tania Sazpinar et Christelle Schneider comme scrutatrices.
- Approbation à l'unanimité du PV de l'AG 2025.
- Approbation à l'unanimité du rapport d'activités 2025 de la FAPEO et du Pedibus.
- Approbation à l'unanimité des comptes annuels 2025.
- Décharge accordée à l'unanimité au Comité pour la gestion des comptes 2025.
- Approbation à l'unanimité du budget 2026.
- Réélection de Douchka Coray et Mark Thompson et élection de Javier Martinez, Christelle Schneider et Rita Sofia au Comité.
- Élections de Ivan Matovic et Damian Sanchez comme vérificateurs aux comptes.
- Proposition de l'APEJ portée à l'agenda de la prochaine Assemblée des délégué.e.s commune

Procès-verbal

1. Mot de bienvenue

CS accueille les délégué.e.s, les candidat.e.s souhaitant rejoindre le Comité et les invité.e.s; il remercie les membres du Comité présent.e.s et excuse les absent.e.s. L'assemblée générale ordinaire est ouverte. CS se présente, et résume son parcours professionnel.

2. Election des scrutatrices-eurs

CS demande s'il y a des candidats pour compter les voix lors des votes. Tania Sazpinar et Christelle Schneider se proposent. Elles sont remerciées.

Acceptez-vous ces deux candidatures en tant que scrutatrices ?

Votants	16	OUI	16	NON	0	Abstention	0
----------------	-----------	-----	----	-----	---	------------	---

Tania Sazpinar et Christelle Schneider sont élues scrutatrices à l'unanimité.

3. Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers

CS informe l'assemblée que l'APE Jonction (APEJ) désire porter à l'ordre du jour une « Proposition visant à renforcer la transparence et la clarté des candidatures au Comité de la FAPEO ». Elle demande s'il n'y aurait pas lieu de réfléchir aux conditions d'éligibilité au Comité, ainsi qu'aux situations susceptibles d'engendrer des conflits d'intérêt.

CS précise qu'il n'est pas prévu de voter d'éventuelles modifications des statuts lors de cette assemblée, mais propose **de discuter de ce point à la fin de l'AG** afin de décider si oui ou non l'assemblée souhaite porter ce point à l'Ordre d'une prochaine AD afin de l'approfondir et d'en débattre.

Approuvez-vous l'ordre du jour ainsi amendé ?

Votants	16	OUI	16	NON	0	Abstention	0
----------------	-----------	-----	----	-----	---	------------	---

L'Ordre du jour amendé est adopté à l'unanimité.

4. Approbation du PV de l'AG du 20 mars 2025

Le PV de l'AG du 20 mars 2025 n'appelle aucune remarque ou demande de modification.

Acceptez-vous le PV de l'AG du 20 mars 2025 ?

Votants	16	OUI	16	NON	0	Abstention	0
----------------	-----------	-----	----	-----	---	------------	---

Le PV de l'AG du 20 mars 2025 est adopté à l'unanimité.

5. Rapport d'activité 2025

Le rapport a été transmis par courriel le 12 mars. MTi résume son contenu avec un support PowerPoint. Elle précise que le rapport annuel sera envoyé aux partenaires de la FAPEO.

L'APE Petit-Saconnex souhaite savoir comment le sondage de la Cour des Comptes sur l'accueil parascolaire a été transmis aux parents. MTi répond qu'il a été transmis par courriel directement à tous les parents d'enfants inscrits dans les écoles primaires du canton. En plus du courriel, une circulaire a été distribuée dans la fourre des élèves pour informer les parents

que le sondage leur serait envoyé par email. En ce qui concerne les cycles d'orientation, la Cour des Comptes a préparé un questionnaire qui a été envoyé aux APECO, qui devaient y répondre en tant que représentantes des parents. La FAPEO informera ses membres de la publication du rapport de la Cour des comptes et des conclusions et recommandations qu'il contient.

Acceptez-vous le rapport d'activité 2025 ?

Votants	16	OUI	16	NON	0	Abstention	0
----------------	-----------	-----	----	-----	---	------------	---

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

La Présidente relève que c'est la première fois que le rapport est envoyé à l'avance, afin que les APE/CO puissent en prendre tranquillement connaissance et en discuter avec leurs Comités et demande aux membres si cette nouvelle formule leur convient. C'est le cas. Elle remercie MTi pour le travail accompli.

6. Présentation des comptes annuels 2025, rapport du Trésorier

La Présidente lit le rapport du Trésorier (en attendant l'arrivée de ce dernier, retardé sur son trajet vers l'AG). Le bilan accuse une perte de 962,79 CHF sur un budget annuel de 174'729,39 CHF de charges et 173'766.60 de produits.

Charges: Les charges salariales s'élèvent à CHF 84'250.01 et sont inférieures au montant budgété, le poste de secrétaire/assistante du Secrétaire général/Coordinateur cantonal Pédibus n'ayant finalement été pourvu que durant cinq mois (par Mélanie Nguyen engagée d'avril à juin, puis par Mathilde Tiberghien depuis novembre). De janvier à mars, la Secrétaire générale a dû assumer une partie des tâches de ce poste vacant et a été compensée par l'octroi d'une prime extraordinaire de CHF 5'000.–. Dès septembre, le Comité s'est relayé bénévolement afin de pallier cette absence jusqu'à l'engagement de Mme Tiberghien. Le Comité a par ailleurs financé une formation continue en communication, non prévue au budget, pour la Secrétaire générale, d'un montant de CHF 200.–.

Les frais de fiduciaire ont également augmenté pour atteindre CHF 3'628.28. Jusqu'en 2024, la FAPEO bénéficiait en effet d'un tarif particulièrement préférentiel auprès d'une fiduciaire historique, qui a cessé ses activités. Dès juillet 2025, la FAPEO a mandaté une nouvelle fiduciaire appliquant des tarifs conformes aux pratiques du marché.

Le loyer des locaux a augmenté pour atteindre CHF 35'589.– La FAPEO a également dû faire face à des dépenses imprévues liées au déménagement de ses locaux, principalement assuré par les membres bénévoles du Comité. Afin de finaliser la mise en cartons, des étudiants ont été engagés pour un montant de CHF 439.70.

Les frais liés aux projets sont inférieurs à ceux prévus au budget, la FAPEO comptant initialement sur l'obtention d'une subvention privée destinée à soutenir l'organisation de nombreux Cafés de parents (celle-ci a finalement été accordée pour 2026). En 2025, peu d'APE ont également sollicité le Pédibus pour des animations, et les dépenses correspondantes se sont élevées à CHF 600.– au lieu des CHF 3'350.– inscrits au budget. Le poste lié au photographe présent lors de la journée à pied à l'école, a, quant à lui, été pris en charge par l'ATE.

En revanche, les frais d'impression, de production et de distribution du Journal ont été supérieurs aux prévisions, avec une augmentation de CHF 4'387.–. Cette hausse résulte d'une demande de la DGEO d'augmenter le conditionnement des journaux à 25 exemplaires par

paquet au lieu de 23, ce qui a nécessité la réimpression d'environ 12'000 exemplaires supplémentaires durant l'été. Enfin, la convention liant l'ATE au Pédibus a été révisée afin de tenir compte de l'évolution du coût de la vie, portant la cotisation annuelle à CHF 5'000.– au lieu des CHF 4'500.– prévus au budget.

Pour ce qui est des frais administratifs, la FAPEO se félicite d'avoir réduit de près de CHF 2'000.– les coûts liés au service de photocopie, grâce à une modification de l'abonnement auprès du prestataire. En revanche, les frais de télécommunications ont augmenté pour atteindre CHF 1'513.13, en raison de l'acquisition d'un smartphone destiné à la gestion des réseaux sociaux et des accès numériques de la Fédération, permettant une plus grande autonomie.

Les frais de maintenance des sites internet de la FAPEO et du Pédibus se sont élevés à CHF 4'600.– au lieu des CHF 4'200.– anticipés, ce poste ayant été légèrement sous-évalué. Une dépense informatique importante a également concerné le remplacement de l'ordinateur de la Secrétaire générale, portant le total des frais informatiques à CHF 4'630.35.

Enfin, l'augmentation des frais de Comité, à hauteur de CHF 1'265.–, s'explique par, en sus des frais usuels des 10 séances de comité, l'organisation d'un dîner réunissant les membres du nouveau et de l'ancien Comité ainsi que les collaboratrices de la FAPEO, afin de les remercier pour leur engagement. Cet événement n'avait pas été organisé les années précédentes et ne sera pas réitéré en 2026. Les frais liés aux Assemblées des délégués (collations) se sont finalement élevés à CHF 627.40, le budget initial ayant été établi de manière trop restrictive. Cela témoigne également de la bonne participation des APE et APECO à ces séances, qui rassemblent régulièrement une quarantaine de personnes.

Produits : La Présidente félicite les membres, les cotisations annuelles ayant atteint CHF 14'334.–, soit un montant supérieur aux prévisions et en augmentation de plus de CHF 3'000.– par rapport à 2024. Cette évolution reflète l'engagement des APE/CO et la dynamique positive des associations membres qui arrivent à recruter davantage de parents membres de leurs APE/CO.

Le nombre de Cafés de parents non subventionnés organisés à la demande des APE/CO a également été supérieur aux prévisions, générant un produit de CHF 4'250.–. La subvention non monétaire de la Ville de Genève, qui couvre le loyer des locaux de la FAPEO et du Pédibus, a été ajustée afin de refléter l'augmentation du loyer. Enfin, le Pédibus a eu le plaisir de voir sa subvention annuelle de la Ville de Genève passer de CHF 25'800.– à CHF 26'320.–.

La Présidente remercie vivement les membres pour leurs cotisations, et la Ville de Genève et la République et Etat de Genève pour leur soutien à la FAPEO et au Pédibus.

Le Trésorier conclut que la situation financière demeure délicate pour garantir le bon fonctionnement de la FAPEO à long terme, en raison de l'instabilité des cotisations des APE/CO, de l'augmentation des attentes des membres ainsi que de la hausse des frais généraux.

Compte tenu de ces éléments, le futur Comité de la FAPEO devra prendre des décisions importantes afin d'optimiser la gestion de l'association et de renforcer le recours à des organismes de subventionnement privés, afin de pouvoir poursuivre le développement de nouveaux projets tout en maintenant des prestations de qualité répondant aux attentes de ses membres.

7. Rapport des vérificateurs aux comptes

Le vérificateur et la vérificatrice aux comptes, M. Jason Ellison et Mme Jocelyne Sawatzke, ont procédé à la vérification le 18 mars 2026 et confirmé l'exactitude des comptes annuels et leur conformité aux réglementations légales et statutaires dans leur rapport, que lit CS. Il est recommandé à l'assemblée de voter ces comptes.

Acceptez-vous les comptes 2025 ?

Votants	17*	OUI	16	NON	0	Abstention	0
----------------	------------	-----	----	-----	---	------------	---

*Une APE retardataire a rejoint l'AG pour le point 7.

Les comptes 2025 sont adoptés à l'unanimité.

8. Vote relatif à la décharge du Comité

Acceptez-vous la décharge du Comité concernant les comptes 2025 ?

Votants	17	OUI	16	NON	0	Abstention	0
----------------	-----------	-----	----	-----	---	------------	---

La décharge est donnée au Comité concernant les comptes 2025 à l'unanimité. Le Comité remercie l'AG.

9. Projets FAPEO pour 2026-2027

La FAPEO a présenté ses **projets prioritaires** pour 2026-2027 :

- Lancement de deux cafés de parents pilotes sur les difficultés scolaires et la gestion des émotions (thèmes identifiés par les APE/CO en 2025) ;
- Soutien à l'organisation de cafés de parents sur d'autres thèmes (harcèlement, écrans, table-ronde ados et comment parler de sexualité avec des ados) ;
- Etat des lieux sur les instances participatives (questionnaire envoyé à toutes les APE/CO)
- Sondage pour les parents pour mieux comprendre les préoccupations liées à la violence, harcèlement etc. et en faire un sujet récurrent des AD pour les prochaines rencontres ;
- Conférence publique en avril 2026 sur l'apprentissage du français, en partenariat avec le DIP;
- Dynamiser le Pedibus: essayer d'explorer la possibilité de partenariats pour que des aînés deviennent conducteurs de ligne- ou autres partenariats (jeunes, réfugiés etc.) ;
- Participer aux projets qui visent à sécuriser les abords des écoles (référendum 30 km, plans de mobilité scolaire etc.).

Pour permettre de soutenir les projets de cafés de parents, la FAPEO a déposé en 2025 une demande de subvention auprès d'une fondation privée. La FAPEO est heureuse d'annoncer que cette fondation est entrée en matière pour un financement en 2026-2027. Pour compléter le financement des cafés de parents prévus en 2026-2027, la FAPEO va déposer en 2026 une demande de subvention auprès de la Loterie romande. Les APE/CO sur liste d'attente pour un café de parents subventionné vont être contactée par MTi prochainement.

La FAPEO aura à cœur de défendre les **sujets prioritaires suivants** au cours de 2026-2027, au cours de ses différentes rencontres avec ses partenaires et à travers des actions ciblées :

- Densification, infrastructures des bâtiments, bâtiments vétustes, manque de places et conditions d'apprentissage inadaptées (containers etc.), effectifs des classes surchargées etc. En particulier, la FAPEO continuera d'appuyer la pétition « pour des CO à taille humaine »
- Violence et sécurité dans et autour des écoles (en suivi du sondage réalisé auprès des parents)
- Partenariat APE / CO et école : assurer l'application de la directive permettant aux APE/CO de distribuer leurs flyers à travers les écoles pour une meilleure communication avec toutes les familles
- Suivi de la Réforme du cycle d'orientation et des autres projets impactant l'école comme l'horaire continu

D'autres sujets seront bien sûr défendus par la FAPEO et la Coordination Pedibus, notamment ceux choisis par les parents dans le sondage 2025.

Les APE et APECO présentes soutiennent ces sujets prioritaires et ajoutent les compléments ci-dessous.

Densification des CO et nombre d'élèves par classe

L'APE Petit-Saconnex rend attentif à la réforme du cycle d'orientation pouvant ainsi mener à des problèmes de harcèlement en raison du nombre d'élèves par classe qui pourrait augmenter.

L'APECO Cayla rappelle que la densification des CO, soit du nombre d'élèves par école, induit des problèmes de sécurité. La pétition initiée avec l'APE Saint-Jean Devin-du-Village a récolté près 500 de signatures manuscrites et 850 signatures en ligne, (l'APECO Cayla remercie l'APECO Renard pour sa récolte). L'APECO attend toujours l'inauguration du pavillon pour aller déposer la pétition auprès du Grand Conseil. L'APECO Cayla en discutera aux IP.

L'APE Petit-Saconnex revient sur la question du nombre d'élèves par classe. Elle demande s'il n'y a pas d'effectif maximum règlementaire ? Est-ce qu'on ne pourrait pas faire quelque chose, comme lancer une initiative ?

DC rappelle que dans l'IN densification, il y a aussi la question de l'absence de règlement sur la taille des locaux.

CS explique qu'il n'existe aucune réglementation au sujet du nombre d'élèves par classe. Il précise que lancer une IN coûte extrêmement cher, qu'uniquement les votants peuvent la signer, mais qu'elle est contraignante. On note que de nombreux parents d'élèves ne sont pas votants. À l'inverse, une Pétition est beaucoup moins chère, et peut être signée par tous, mais elle n'est pas contraignante. De plus, il rappelle que les bâtiments pour le cycle dépendent du Département cantonal des Infrastructures (DI) qui le met à disposition du DIP. Par contre les bâtiments des écoles primaires appartiennent et sont gérés par les communes.

Un délégué propose de demander un audit au niveau cantonal sur l'ensemble des bâtiments scolaires pour savoir où nous en sommes avec les infrastructures. A priori, ce serait la Police du feu qui devrait s'en occuper.

L'APECO Budé rappelle que les bâtiments du CO sont vieux, et qu'avec le réchauffement climatique, les conditions pour les enfants sont difficiles.

La Présidente rappelle que la FAPEO dispose de deux postes salariés représentant un équivalent temps plein total de 90 % (60 % pour le Secrétaire général / Coordinateur cantonal Pédibus et 30 % pour l'assistante au Secrétaire général / Coordinateur cantonal Pédibus) et qu'il sera nécessaire de prioriser les projets en fonction de ces ressources disponibles.

Violences et sécurité dans et autour des écoles :

Suite au sondage des parents publié dans le Journal FAPEO Infos à l'automne 2025, la FAPEO propose de parler lors des prochaines AD du thème plébiscité par 60% des répondants « violences, harcèlement, discrimination et incivilités au sein de l'école ». Le but est non seulement d'échanger autour des actions menées par les différentes APE/CO, mais également de pouvoir mieux faire remonter informations et problématiques précises au DIP ou à la DGEO et aux autres partenaires concernés.

Un délégué souligne que la violence passe aussi par le numérique et l'intelligence artificielle. L'APE Chêne-Bougeries rapporte des problématiques de violence et de racisme.

10. Présentation du budget 2026

La Présidente présente le budget pour l'année 2026 : charges de CHF 189'602.-, produits de CHF 185'780.- et une perte prévisionnelle de CHF 3'822.-.

Charges. Les charges salariales du poste de Secrétariat général / Coordinateur cantonal Pédibus diminuent légèrement en raison de l'engagement d'une nouvelle personne. En revanche, le poste d'assistante du Secrétaire général / Coordinateur cantonal Pédibus augmente, le budget prévoyant 13 mois de salaire afin de permettre un mois de passation entre l'actuelle assistante et son ou sa futur-e remplaçant-e.

Les coûts liés à la fiduciaire sont budgétés à CHF 5'000.-, compte tenu de l'importance de la charge de travail, notamment en matière de saisie comptable et soutien RH.

Le budget de location de salles pour les Assemblées des délégués augmente à CHF 900.-, la FAPEO ayant décidé de louer l'entier de l'Espace d'Après lors des AD communes, et non plus uniquement lors de l'Assemblée générale.

Les frais de projets (Cafés de parents) prévoient l'organisation d'une dizaine de Cafés de parents subventionnés. Les animations Pédibus liées à la Journée internationale à pied à l'école ont également été revues à la hausse, avec un budget de CHF 6'700.-, afin d'encourager les APE à organiser davantage d'animations lors de cette journée importante pour la promotion de la marche à pied à l'école.

Le budget d'impression du Journal (CHF 11'205.-) ainsi que celui de sa distribution (CHF 3'500.-) ont également été légèrement revus à la hausse, en tenant compte de la situation rencontrée en 2025.

Le budget des charges administratives reste globalement identique à celui de l'année précédente, à l'exception du poste téléphonie, qui inclut désormais l'abonnement lié au smartphone de la Fédération, du poste consacré au site internet, légèrement revu à la hausse, ainsi que du poste des dépenses informatiques, pour lequel aucune dépense particulière n'est prévue en 2026.

Une augmentation a également été prévue pour les frais liés aux Assemblées des délégués, sur la base des résultats constatés en 2025. Aucune dépense spécifique n'est prévue pour la communication courante, mais un montant de CHF 2'800.– a été provisionné pour l'organisation de la conférence publique bisannuelle de la FAPEO.

Produits Le produit des cotisations est provisionné à CHF 14'500.–, sur la base du résultat 2025. Les subventions de la Ville de Genève ainsi que de l'État et République de Genève sont maintenues au même niveau qu'en 2025.

Pour 2026, la FAPEO a inscrit CHF 5'650.– correspondant à une partie de la subvention acquise auprès d'une fondation privée pour l'organisation de Cafés de parents. Un montant complémentaire de CHF 6'175.– a également été porté au budget, correspondant à une demande en cours auprès de la Loterie Romande afin de finaliser le financement de ce projet. Un produit externe de CHF 1'400.– est également prévu pour cofinancer l'organisation de la conférence publique bisannuelle, ainsi qu'un montant de CHF 1'000.– de recettes propres.

La Présidente conclut que le Comité est conscient du caractère déficitaire du budget 2026 et espère pouvoir compter, à l'avenir, sur une augmentation de certaines subventions historiques ainsi que sur l'ouverture de nouveaux canaux de financement dès 2027.

Acceptez-vous le budget 2026 tel que présenté ?

Votants	18*	OUI	16	NON	0	Abstention	0
----------------	------------	-----	----	-----	---	------------	---

* un membre retardataire a rejoint l'AG pour ce point.

Le budget 2026 est adopté à l'unanimité.

11. Comité : élections des membres du Comité

Au niveau du Comité actuel, trois membres ne se représentent pas : Stéphane Mitchell, Pascal Daudin et Tiago Monteiro Larcher.

Cinq personnes se sont portées candidates pour rejoindre le Comité. Il s'agit de :

- Douchka Coray
- Javier Martinez
- Christelle Schneider
- Rita Sofia
- Mark Thompson

Leurs fiches de présentation ont été envoyées aux membres avec la convocation à l'AG afin qu'ils en discutent au sein de leur APE/CO.

CS demande s'il y a des questions des membres pour les candidat.e.s.

APE Meyrin demande si des candidats travaillent pour le DIP ? Christelle Schneider explique qu'elle est employée par un organisme externe au DIP et intervient en classe comme auxiliaire de classe. Certains membres s'étonnent de la question. L'APE Meyrin explique que dans les statuts de leur association, ils ont choisi de ne pas permettre à des employés du DIP de postuler au Comité, pour des questions de conflits d'intérêts potentiels. Une déléguée indique être enseignante au DIP. D'autres délégués ajoutent que des enseignant.e.s siègent parfois au Comité de l'école de leurs enfants, dans lesquelles ils n'enseignent pas. La présidente relève que la question est un peu différente à l'échelle cantonale de la FAPEO où les membres du

Comité participent à des séances de délégation avec la DGEO et la magistrate en charge du DIP, ce qui pourrait être délicat pour un.e employé.e du DIP en cas de divergence de points de vue entre le DIP et la FAPEO.

Il n'y a pas d'autre question.

La présidente remercie les candidat.e.s et rappelle qu'il y a plus de 80'000 parents d'élèves à l'enseignement obligatoire qui sont libres de candidater pour rejoindre le Comité de la FAPEO et qu'elle tient à remercier et féliciter ces 5 parents de proposer d'œuvrer de manière bénévole durant une année pour le bien commun. Rejoindre le Comité de la FAPEO relève d'un engagement citoyen conséquent et elle tient à le souligner.

CS explique que, conformément aux statuts, l'élection a lieu à la majorité des membres présents. En l'occurrence, l'obtention de 10 voix est nécessaire pour être élu. Le vote se déroule à bulletin secret.

CS procède au dépouillement en présence de Tania Sazpinar, scrutatrice.

Sont élus au Comité 2026 : Douchka Coray, Javier Martinez, Christelle Schneider, Rita Sofia, Mark Thompson.

Note : le détail des résultats (non précisés le soir de l'AG) est le suivant :

	OUI	NON	Abstention
Douchka Coray	16	2	0
Javier Martinez	16	0	2
Christelle Schneider	14	2	2
Rita Sofia,	17	0	1
Mark Thompson.	11	5	2

L'AG applaudit les élus. Les rôles comme la présidence et la trésorerie seront ensuite attribués à l'interne lors d'une séance de comité, conformément à nos statuts.

CS demande alors s'il y a des candidatures pour être vérificateur-trice des comptes 2026. Deux candidats se proposent :

- Yvan Matovic
- Damian Sanchez

Votants	18*	OUI	18	NON	0	Abstention	0
----------------	------------	-----	----	-----	---	------------	---

Yvan Matovic et Damien Sanchez sont élus à l'unanimité. L'AG les remercie.

12. Travaux de groupe

Durant le dépouillement des votes, MTi invite les membres à participer à des courts travaux de groupe sur le thème « violences, harcèlement, discrimination et incivilités au sein de l'école et autour des écoles », afin de mieux cerner ces problématiques, qui sont ressorties comme la préoccupation principale des parents lors du sondage de la FAPEO. Le fruit de ces travaux de groupes sera pris en compte pour guider les actions de la FAPEO au cours des mois à venir, y compris pour la préparation d'un questionnaire pour les parents.

13. Proposition de l'APEJ

Proposition visant à renforcer la transparence et la clarté des candidatures au Comité de la FAPEO

L'AG reprend la demande de l'APE Jonction ajoutée à l'Ordre du jour « Proposition visant à renforcer la transparence et la clarté des candidatures au Comité de la FAPEO ». APE Jonction présente sa proposition, en réponse aux récents articles de presse qui mentionnent des membres du Comité de la FAPEO. La question de l'éligibilité, des conflits d'intérêts et de la présentation du parcours des candidat.e.s au Comité de la FAPEO a agité le Comité de l'APEJ.

CS propose, après discussion rapide parmi les membres, de la porter à l'ordre du jour d'une prochaine AD commune.

Votants	18*	OUI	18	NON	0	Abstention	0
----------------	------------	-----	----	-----	---	------------	---

L'AG décide à l'unanimité de rediscuter de la proposition de l'APEJ plus en détail à une prochaine AD commune.

14. Divers

La FAPEO soutient l'**Initiative « Tous ensemble à l'école »** et invite les APE et APECO à la signer et à la faire signer.

La FAPEO et la Coordination Pedibus soutiennent le **Référendum « NON au 50km/h imposée sur les axes structurants, au détriment du 30 km/h » en particulier pour les routes proches des écoles.** Les APE et APECO sont appelées à soutenir le référendum.

La FAPEO annonce les dates des prochains cafés de parents ouverts à tous les parents.

La FAPEO propose aux APE et APECO de rédiger un article pour le Journal FAPEO Infos qui sera distribué à la rentrée à tous les élèves des écoles primaires et des cycles. Une belle occasion de se faire connaître. Les propositions d'articles sont attendues pour le 30 avril. Possibilité de délai supplémentaire en écrivant au Secrétariat de la FAPEO.

15. Clôture de l'AG

L'AG est clôturée à 22h45 et toutes les personnes présentes sont invitées à partager un moment convivial.